

Le 17 novembre 2010



Société Anonyme
Siège social : Avenue des Arts 31 - 1040 BRUXELLES
TVA BE 0402.954.628
RPM Bruxelles

Paiement du dividende

Le Conseil d'administration du 17 novembre 2010 a pris la décision de distribuer un acompte sur dividende afférent à l'exercice 2010 et a fixé le montant brut à EUR 228,00 par part sociale.

L'acompte sur dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25 %, s'établit à EUR 171,00 par part sociale et est payable à partir du 16 décembre 2010.

Pour les parts sociales de catégorie D au porteur, le paiement se fait contre remise du coupon n° 11 aux guichets de Dexia Banque Belgique. Le dividende des actions placées sur un compte titres sera payé automatiquement.

Le dividende des actions nominatives, sera payé directement aux actionnaires inscrits en nom dans le registre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Modalités Euronext : Ex date : 13.12.2010 / Record date : 15.12.2010 / Payment date : 16.12.2010